Les Adieux des Girondins - Etienne Marcel et le dauphin - Histoire de France n°34 et 84

Numéro d'inventaire : 1979.18200.14
Auteur(s) : Horace Castelli
Gustave Ducoudray
A. Solie
Type de document : couverture de cahier
Éditeur : Hachette et Cie (Paris)
Imprimeur : Gauthier-Villars, Paris
Description : Gravure n&b sur papier fin jaune.
Mesures : hauteur : 460 mm ; largeur : 360 mm
Notes : Deux couvertures de cahiers imprimées sur la même feuille. A/ Recto, une gravure signée H. Castelli, représentant les députés girondins dans leur prison la veille de leur exécution. Verso: texte de G. Ducoudray sur les Girondins et la Terreur (Histoire de France n°84). B/ Recto, une gravure non signée représentant Etienne Marcel protégeant le dauphin des émeutiers. Verso: texte de G. Ducoudray sur Etienne Marcel et le dauphin (Histoire de France n°34).
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Histoire et mythologie
Filière : Élémentaire
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 4
Mention d'illustration
ill.

LXXXIV. — LES GIRONDINS. — LA TERREUR

Les Girondins, arrêtés le 2 juin 1793, ne pouvaient être assimilés aux royalistes et croyaient qu'ils pourraient échapper à la tourmente. Mais, la tempête devenait de plus en plus furieuse, surtout depuis que les revers des armées avaient ouvert les frontières aux ennemis et qu'un grand nombre de départements s'étaient soulevés, ayant à leur tête plusieurs des Girondins qui s'étaient enfuis, comme Pétion, Buzot, Barbaroux. Ces soulèvements étaient réprimés, mais les Montagnards voulaient s'en venger sur les Girondins restés prisonniers. Ils les accusaient d'avoir conspiré avec Dumouriez, jadis leur ami, et de vouloir faire de la France une fédération, c'est-à-dire détruire l'unité que la Révolution avait consacrée. Bien que ces accusations ne fussent pas fondées, les Girondins, quelques jours après la mort de la reine Marie-Antoinette furent, au nombre de vingt-deux, traduits devant le tribunal révolutionnaire. La contenance des députés, leur éloquence, la sympathie qui s'attachait à ces hommes pleins de généreuses illusions, embarrassaient les jurés. Les Montagnards obtinrent alors de la Convention qu'elle étendît l'arbitraire du tribunal : elle décréta qu'au bout de trois jours les jurés pourraient se déclarer suffisamment éclairés et prononcer la sentence. Les Girondins, mis hors des débats, furent condamnés avec le plus grand mépris des formes de la justice (29 octobre). Valazé se perça le cœur d'un coup de couteau, mais le tribunal ordonna que son cadavre n'en serait pas moins traîné à l'échafaud.

« Les Girondins, dit Riouffe, furent condamnés dans la nuit du 29 octobre vers onze heures. Ils le furent tous ; on avait en vain espéré pour Ducos et Fonfrède qui peut-être ne s'étaient pas défendus de quelque espérance. Le signal qu'ils nous avaient promis nous fut donné : ce furent des chants patriotiques qui éclatèrent simultanément, et toutes leurs voix se mêlèrent pour adresser les dernières hymnes à la liberté. Ils parodiaient le chant des Marseillais de cette sorte :

Allons, enfants de la patrie,
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous, de la tyrannie
Le couteau sanglant est levé.

« Toute cette nuit affreuse retentit de leurs chants et, s'ils les interrompaient, c'était pour s'entretenir de leur patrie et quelquefois aussi pour une sottise de Ducos. C'est la première fois qu'on a massacré en masse tant d'hommes extraordinaires : jeunesse, beauté, génie, vertus, talents, tout ce qu'il y a d'intéressant parmi les hommes fut englouti d'un seul coup. Nous étions tellement exaltés par leur courage que nous ne ressentîmes le coup que longtemps après qu'il fut porté. Mais quand ce courage emprunté de leur sort fut refroidi, le désespoir devint notre partage. On se montrait en pleurant le misérable grabat que le grand Vergniaud avait quitté pour aller, les mains liées, porter sa tête sur l'échafaud. Valazé, Ducos et Fonfrède étaient sans cesse devant mes yeux. Les places qu'ils occupaient devinrent l'objet d'une vénération religieuse ; et l'aristocratie même se faisait montrer les lits où avaient couché ces grands hommes. »

Madame Roland, qui s'était éprise de la passion de la liberté à la lecture des grands écrivains de l'antiquité et qui avait été l'oracle du parti girondin, fut sacrifiée à son tour : en arrivant à l'échafaud elle salua la statue de la liberté qu'on avait érigée sur la place Louis XV, et s'écria : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom ! » Le duc Philippe d'Orléans, qui s'appelait Philippe-Égalité et qui avait voté la mort de Louis XVI, n'échappa point lui-même au supplice.

Les Montagnards se divisèrent et se déchirèrent entre eux. Tandis que les uns poussaient à tous les excès et déshonoraient la Révolution, d'autres parlaient de la modérer. Même Danton et Camille Desmoulins protestaient contre le régime de la terreur. Ils furent condamnés et les supplices se multiplièrent encore davantage jusqu'au mois de juillet 1794.

Ce règne de sang fit horreur. Les périls extérieurs étaient éloignés surtout depuis la victoire de Fleurus (26 juin 1794). La Convention se souleva contre Robespierre le 9 thermidor (27 juillet), et celui-ci, malgré l'appui de la Commune de Paris qui se mit en insurrection, fut envoyé à l'échafaud avec un grand nombre de ses partisans (10 thermidor). Les prisons furent rouvertes et la France respira.

G. DUCOUDRAY.

Paris. — Imp. Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins

CAHIER _____ appartenant à _____

H. et C^ie, Paris. LES ADIEUX DES GIRONDINS. Hist. de Fr. — N° 84.

XXXIV. — ÉTIENNE MARCEL ET LE DAUPHIN

Le désastre de Poitiers excita en France une vive indignation. Les habitants de Paris, croyant voir arriver l'ennemi, se mirent en état de défense et, sous la direction de leur énergique prévôt des marchands, Étienne Marcel, improvisèrent fortifications, artillerie, milice. Le jeune Dauphin, Charles, investi de la régence pendant la captivité de son père, manquait de l'autorité nécessaire pour dominer une telle situation et convoqua les états généraux. Ceux-ci se réunirent pleins de patriotisme et de haine contre les Anglais, mais aussi de défiance contre la royauté dont ils se voyaient obligés de payer les témérités et les folies (1356).

Les députés de la bourgeoisie avaient pour chef Étienne Marcel qui se sentait appuyé dans les demandes de réformes par le chef des députés du clergé, Robert le Coq, évêque de Laon, et par un noble, Jean de Pecquigny. Peu nombreux d'ailleurs et honteux de la défaite que venaient d'essuyer les seigneurs à Poitiers, les nobles n'essayèrent point de disputer l'influence aux députés du clergé et des villes. Les trois états, après de longs débats avec le Dauphin, le forcèrent à éloigner les officiers que le peuple accusait de ses maux, obtinrent la faculté de se réunir deux fois par an et élurent une commission chargée d'assister, c'est-à-dire de gouverner le Dauphin. C'était une révolution analogue à celle qui avait réussi à fonder, il y avait déjà un siècle, au delà de la Manche, la puissance du *Parlement* anglais.

Mais en France l'accord n'existait pas entre les diverses classes ni entre toutes les provinces. Occupées de leurs propres maux, trop éloignées, trop ignorantes, les provinces ne songeaient nullement à soutenir les décisions de l'Assemblée : elles maudissaient au contraire leurs députés qui avaient voté de lourds impôts. Paris luttait donc seul contre la royauté et perdit sa cause par des violences.

Étienne Marcel, pour vaincre la résistance du Dauphin aux demandes qu'on lui faisait, conduisit au palais de la Cité des bandes forcenées. Le 22 février 1358, tous les métiers de Paris sont en armes et arrivent au Palais (dans la Cité, aujourd'hui le Palais de Justice). Le Dauphin est dans sa chambre, entouré de ses conseillers, entre autres le maréchal de France, Robert de Clermont, et cardinal de Champagne, Jean de Conflans, que les Parisiens confondent dans un même sentiment de haine. Marcel entre suivi de quelques bourgeois armés : « Sire, dit-il au jeune prince, ne vous effrayez des choses que vous voyez, car il faut qu'il en soit ainsi. » Les gens qui avaient suivi Marcel se jettent l'épée à la main sur Robert de Clermont et Jean de Conflans. Robert est frappé près du Dauphin que cette scène affreuse remplit d'épouvante. Marcel le rassure en le coiffant de son chaperon bleu et rouge, coiffure que les Parisiens avaient adoptée ; mais le régent ne fut pas plutôt délivré, qu'il s'enfuit de Paris avec beaucoup d'habitants, et la guerre commença entre l'autorité royale et les Parisiens.

Le poids de toutes ces guerres tomba sur le paysan dont rien ne défendait ni la cabane ni la récolte. Pas un instant de sécurité dans les villages. Des guetteurs avertissaient de l'approche de l'ennemi ; des souterrains servaient de refuge aux populations. La misère était au comble. Et il fallait payer les tailles, payer les rançons des prisonniers de Poitiers. Les nobles, relâchés sous conditions, accouraient pour arracher à leurs tenanciers les sommes promises aux Anglais. Toutes les colères amassées dans le cœur des paysans éclatèrent à la fois. Ils se soulevèrent contre les nobles ; on les appelait *Jacques*, parce que ce nom était très-répandu : de là le nom de *Jacquerie* resté à cette lutte affreuse où ces hommes, qu'on avait maintenus à l'état barbare, se livrèrent aux actes les plus horribles de cruauté.

Marcel ne craignit pas de se faire l'allié des Jacques qu'il dut cependant abandonner et auxquels les nobles firent une guerre d'extermination. Le prévôt, désespérant de plus en plus de réussir, allait livrer une porte de Paris à Charles le Mauvais, l'allié des Anglais, lorsqu'un de ses compagnons, soupçonnant son projet, le déjoua. C'était l'échevin Jean Maillart. Il alla Marcel et le rencontra dans la nuit du 31 juillet à la porte Saint-Antoine. « Étienne ! Étienne, lui dit-il, que faites-vous ici à cette heure ? — Jean, répondit Marcel, que vous importe de le savoir ? » Alors Jean Maillart s'adressant à ceux qui étaient près de lui : « Je vous le montre, comme il tient les clefs des portes en sa main pour trahir la ville. — Vous mentez ! » s'écria le prévôt. Mais Jean Maillart et ses compagnons frappèrent Étienne Marcel qui tomba mort (1358). Le Dauphin rappelé rentra à Paris.

G. DUCOUDRAY.

Paris. — Imp. Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins.

CAHIER _____ appartenant à _____

H. et C^ie, Paris. ÉTIENNE MARCEL ET LE DAUPHIN. Hist. de Fr. — N° 85.